



Rapport des actions du CIAS

*dans le cadre de la convention passée avec la Ville
de Plouhinec*

Février 2023

Sommaire :

<i>Introduction</i>	<i>p. 3</i>
<i>I – Lavoirs</i>	<i>p. 4 - 11</i>
<i>II – Trait de côte</i>	<i>p. 12 - 15</i>
<i>III – Tréouzien</i>	<i>p. 16 - 21</i>
<i>IV – Locquéran</i>	<i>p. 22 - 24</i>
<i>Conclusion et perspectives</i>	<i>p. 25</i>
<i>Annexes</i>	<i>p. 26 - 28</i>

Introduction

Les termes de la Convention signée le **18 Décembre de 2020**, précise les points suivants :

« Au travers de sa politique de gestion de la biodiversité, la municipalité de Plouhinec s'engage dans une vision globale de la préservation de son patrimoine communal forestier, naturel (zone humide et invasive), côtier et vernaculaire en travaillant en coopération avec plusieurs partenaires, dont le CIAS du Cap Sizun. »

Les **quatre objectifs** principaux exposés dans cette convention de coopération sont :

- *Mettre en place les outils et les moyens pour une gestion efficace, durable en préservant la biodiversité du patrimoine communale*
- *Promouvoir un environnement de qualité pour tous*
- *Prévenir la dégradation du patrimoine et sécuriser son usage*
- *S'adapter aux aléas impactant la zone côtière en établissant au préalable une étude naturaliste*

Ce rapport présente une synthèse des travaux effectués par le CIAS du Cap Sizun depuis la signature.

I - Lavoirs

a) Introduction et objectifs

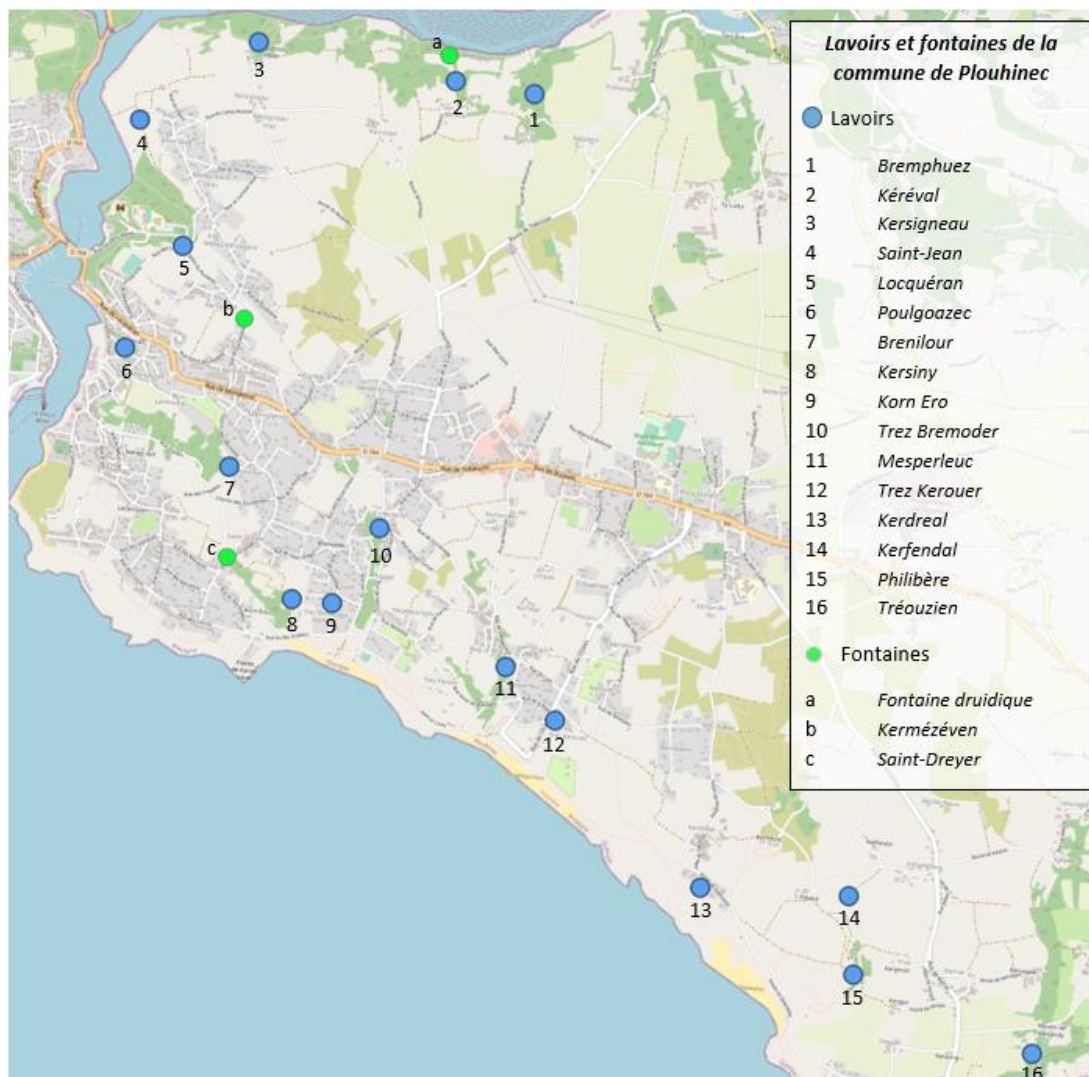
Dans le cadre de la convention, l'équipe biodiversité du CIAS a eu pour mission d'établir un diagnostic sur 16 lavoirs de la commune. Des préconisations de restauration et d'entretien ont été formulées.

Le travail effectué vise à répondre au double objectif de la conservation du patrimoine vernaculaire et de la préservation de la biodiversité.

- Inventaire et cartographie des lavoirs
- Prospections naturalistes
- Compilation des données existantes sur les espèces
- Mise en place d'un protocole d'entretien

b) Travaux et diagnostic

En 2021, un recensement de l'ensemble des lavoirs et fontaines (essentiellement communaux et quelques communs de village) Plouhinecois a été effectué à l'aide du site **CoT(é) Bretagne** (anciennement Kartenn) et cartographié via le logiciel **QGIS** :



Par la suite, un travail de repérage sur le terrain et un pré-diagnostic sur chacun d'entre eux ont été réalisés. Les données récoltées ont permis la réalisation d'un document de synthèse dans lequel figure l'inventaire des espèces animales, protégées ou non, et de la flore. Ce document fournit par ailleurs des traits importants du cycle biologique des espèces protégées. Enfin un tableau synthétique et des préconisations concernant l'entretien des lavoirs ont été rédigés.

Prospections

Des prospections ont été entreprises afin d'évaluer les lavoirs par ordre d'intérêt « Biodiversité » : les recherches se concentrant sur les espèces marquantes du point de vue de leur statut de protection.

Pour réaliser ces diagnostics, l'équipe s'est concentrée sur la recherche de certaines espèces marquantes du point de vue de leurs statuts de protection, et a également inventorié la petite faune et la flore commune.

Ces observations sont effectuées lors de visites selon les cycles biologiques des espèces. Sont recherchés de façon systématique :

- La présence d'espèces dans les anfractuosités des murets : arachnides, gastéropodes terrestres, nids et petites espèces d'oiseaux ; fougères, géraniums, ...
- Les indices de présence à proximité des lavoirs (crottiers notamment- pour les micromammifères par exemple).

Pour les parties en eau, des sondages aléatoires à l'épuisette (autorisation préfectorale du 27/10/22) dans les bassins ont permis de vérifier la présence ou non de certaines espèces aquatiques ou d'espèces dont la reproduction dépend de la présence d'eau :

- Crustacés (Gammarus, Aselles...), Gastéropodes (Limnées, Ambrettes...), Insectes (Notonectes, Corises, larves d'Odonates ...)
- Larves d'amphibiens, notamment la Salamandre tachetée, Triton palmés, pontes de grenouilles...



Larve de **Salamandre tachetée** (autorisation préfectorale) - Chapelle Saint-They



Bergeronnette des ruisseaux – Lavoir de Kerfendal

Ci-dessous, le tableau des espèces protégées répertoriées durant nos diagnostics sur les lavoirs :

Nom Vernaculaire	Nom Latin	PN Protection Nationale	Liste Rouge Bretagne	Liste Rouge France	Liste Rouge Europe	Directive Habitat	Espèce déterminante ZNIEFF*
Mammifère							
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Art.2 du 23/04/2007	NT	NT	VU	-	OUI
Oiseau							
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Art.3 du 29/10/2009	LC	LC	LC	-	OUI
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Art.3 du 29/10/2009	LC	LC	LC	-	-
Batracien							
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	LC	LC	-	OUI
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	LC	LC	-	OUI
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Art.4 arrêté du 08/01/2021	NT	LC	LC		OUI
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Art.3 du 08/01/2021	LC	-	-	-	-
Gastéropode							
Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	Art. 2 du 23/04/2007	-	LC	LC	Annexe IV	OUI
Flore							
Osmonde royale	<i>Osmunda regalis</i>	Art.3 arrêté préfectoral du 21/06/2010	LC	LC	LC	-	OUI
<p>Statut UICN 1 LC : Préoccupation mineure 2 NT : Quasi menacé 3 EN : En danger 4 VU : Vulnérable</p> <p>Directive Habitats-Faune-Flore n°92/43/CEE 5 : Annexe II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation. 6 : Annexe IV : Espèces animales et végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection stricte :</p> <p>*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique</p>							

Entretien / Restauration

Suite aux diagnostics, un calendrier de préconisations d'entretien a été établi. Il s'agit d'appliquer une **gestion périodique et propre à chaque partie du lavoir** : la partie en eau, les murets périphériques et les alentours. Les objectifs sont la préservation du bâti et le maintien de la diversité floristique et faunistique. Le calendrier a été déterminé en fonction des périodes de reproduction et du cycle larvaire des espèces protégées présentes dans les lavoirs.

Ce calendrier est établi avec des données générales et il conviendrait d'effectuer **un pré-diagnostic au préalable avant tout entretien des parties en eau** afin de tenir compte d'éventuel décalage dans la phénologie des espèces.

Cet entretien vise la gestion du niveau d'eau (quand elle est possible), la végétation (aquatique et périphérique) ainsi que des mesures de conservation de la faune. Le cas échéant, par exemple il peut s'agir d'aménagements visant à éviter la noyade de la petite faune sauvage : rampes à Amphibiens, supports pour permettre aux oiseaux de s'abreuver ...

Des travaux ont été réalisés sur la base d'une liste de lavoirs décidée d'un accord commun avec la commune : Bremphuez, Kermézéven, Saint-jean, Kersigneau et Kereval.

Ci-après, les images des travaux réalisés sur trois d'entre eux :

Restauration du Lavoir de Bremphuez



Eté 2022, une restauration du lavoir de Bremphuez a été entreprise. Elle a débuté par d'importants travaux de dégagement à la débroussailleuse, le lavoir étant envahi par la végétation. Un arbre tombé sur le lavoir a été retiré par les agents de la commune. Un désenvasement du bassin (ce dernier avec 50cm de boue à l'intérieur) a ensuite été réalisé avec des outils à mains. Les bordures alentours du lavoir sont désormais entretenues manuellement.

Entretien de la fontaine de Kermézéven



Les travaux d'entretien de la fontaine de Kermézéven ont consisté et consistent encore en une tonte et débroussaillage de la parcelle alentour (bassin bâché au préalable afin qu'aucuns végétaux ne chutent dans le bassin) ; un arrachage manuel de plantes aquatiques dans la partie en eau du bassin à la période adéquate ; un arrachage manuel de la végétation sur les murets alentours (ronces, lierres...). Un travail de nettoyage et de débouchage de l'exutoire a aussi été effectué. Ce lavoir est un des deux sites sur lequel le **Triton palmé** a été repéré sur la commune de Plouhinec.

Travaux sur le lavoir de Saint-Jean



Les travaux d'entretien du lavoir de Saint-Jean ont appliqué une démarche similaire de la fontaine de Kermézéven. Ici, toutefois, une restauration du bassin par désenvasement partiel a été nécessaire pour éviter son envahissement par des graminées. Une petite partie de la végétation aquatique (Callitriches, Lentilles) a été retiré en Décembre : cette opération en dehors de la période recommandée a été réalisé manuellement avec remise à l'eau de chaque larve de Salamandres.

Sur les lavoirs de **Kersigneau** et **Kereval**, des travaux d'entretien ont consistés en des ramassages de feuilles, des entretiens des murets, ainsi que des débroussaillages des parcelles alentours.

c) Conclusion

Les diagnostics réalisés concernant les lavoirs ont permis la rédaction d'un plan d'entretien contenant un calendrier de préconisations.

La prospection du cortège faunistique sur les différents lavoirs Plouhinecois a mis en évidence la présence **d'espèces protégées** (Salamandre tachetée, Campagnol amphibie ...).

Dans un contexte de raréfaction des zones humides, y compris les mares, la petite faune sauvage trouve ainsi refuge au sein des lavoirs. De ce fait, des espèces protégées, comme les Amphibiens, utilisent ce patrimoine dans leur cycle biologique.

Les lavoirs présentent ainsi un enjeu de préservation car il s'agit de maintenir les milieux accueillant ces espèces. Cet enjeu est lui-même doublé d'un second objectif, la préservation du petit patrimoine et sa transmission auprès du grand public.

Un travail d'information serait à effectuer auprès de la population locale pour que l'ensemble des enjeux sur ce patrimoine soit connu de tous.

II - Trait de côte

a) Introduction et objectifs

La mission confiée au CIAS du Cap Sizun concernant le littoral de Plouhinec est menée en partenariat avec le CEREMA. Ce partenariat consiste à transmettre un maximum d'informations de terrain à ce bureau d'études concernant les enjeux de biodiversité sur le trait de côte ainsi que de formuler des préconisations de gestion.

Ce travail pourra être précisé en 2023 si nécessaire, le temps imparti à cette mission ayant été trop juste. De plus, le morcellement du foncier sur les sites étudiés (nombreuses propriétés privées jusqu'à la limite du rivage) a freiné les prospections.

b) Travaux et diagnostic

Dans un premier temps, des recherches d'informations dans les bases de données existantes sur la biodiversité du littoral plouhinecois ont été effectuées avec une attention systématique portée sur les espèces protégées. Nos propres prospections de terrain sont venues compléter ces données. Ces prospections ont été transmises au CEREMA sous forme de couches sur S.I.G (logiciel QGIS), et de listes d'espèces enregistrées par nos soins sur le site de gestion de données naturalistes « Expert » du Museum d'Histoire Naturel « **CARDOBS** ». Des zones d'habitats à enjeux ont ainsi pu être définies (voir la carte des points d'intérêt patrimonial de Biodiversité de Plouhinec) : ce sont des zones accueillant ou étant susceptibles d'accueillir une faune ou une flore protégée ou remarquable. La pression s'exerçant sur ces ensembles (espèces invasives, piétinement, ...) a également été relevée.

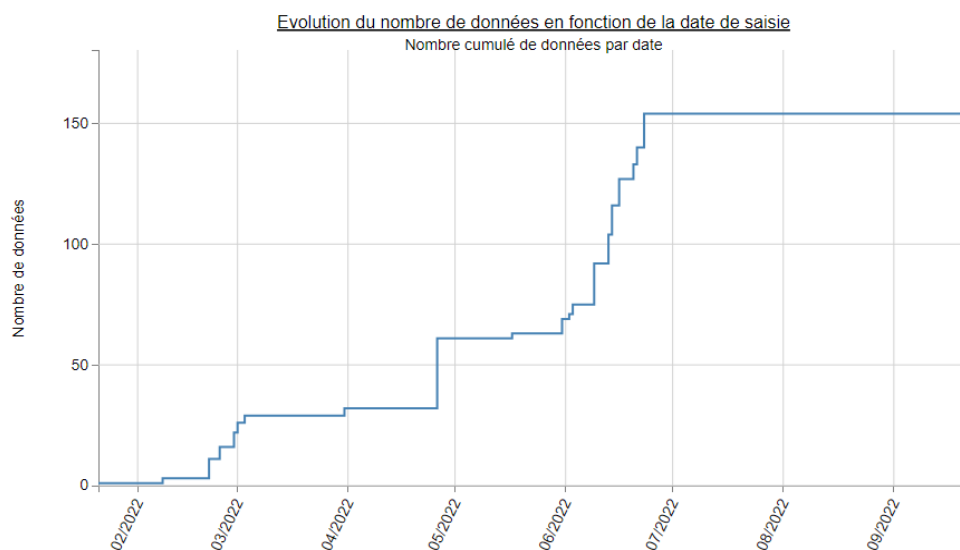
Encore une fois, les documents et données résultant de ce travail devront être complétées, si nécessaire, en 2023.

Prospections

Les prospections ont commencé en 2021 : il s'agit soit d'observations directes d'individus vivants à vue, soit de relevés d'indices de présence (essentiellement crottiers). Nous n'avons pu mener les prospections précoces d'Amphibiens fin Février et en Mars pour des raisons d'emploi du temps : des compléments pourront être apportés en 2023 si nécessaire. L'observation des reptiles s'est étendue du printemps jusqu'au début de l'été. Afin d'identifier les indices de reproduction, la prospection de l'Avifaune se déroule majoritairement au printemps.

Les prospections estivales ont été interrompues avec l'arrivée des estivants à partir de fin juin.

Depuis février 2022 jusqu'à aujourd'hui, les données recueillies sur le terrain lors de prospections naturalistes ont été enregistrées sur le site CardObs. Pas moins de **164 données** réparties sur 59 stations différentes de la commune de Plouhinec ont pu y être inscrites, elles concernent 89 espèces, dont 62 animales et 27 végétales. Les prospections ont été ciblées vers les taxons protégés ou à fort enjeu, situés en dehors des sites du CD29 déjà bien documentés.



c) Conclusion

L'ensemble de ces recherches a permis la découverte d'espèces protégées ayant elle-même guidé l'élaboration d'une **carte de points d'intérêts 'Biodiversité'** (voir Annexes). Ces travaux ont en parallèle permis l'identification des différentes pressions reposant sur ces habitats.

Plusieurs **observations notables** se dégagent de notre étude. La découverte de **stations de plantes protégées** appuie l'importance des secteurs de dunes et des hauts de plages. Nous avons identifié, entre autres, le Panicaut maritime et la Renouée maritime (espèces protégées régionalement) à St-Julien, le Bugrane à fleurs pendantes (espèce rare, classée presque menacée LRMA*) à Gwendrez.



La **forte présence de plantes invasives** et ornementales a rendu difficile l'établissement d'un diagnostic précis les concernant. Les jardins dont ces plantes ornementales sont issues s'étalent désormais jusqu'en haut du littoral étudié. Le morcellement du foncier contribue à leur expansion en empêchant des mesures de gestion globale.

Concernant l'**Avifaune**, différents lieux de **reproduction d'espèces de passereaux** caractéristiques des **prairies dunaires** ont été relevés. Ils accueillent : le **Pipit farlouse** (oiseau nicheur classé vulnérable en France, espèce protégée et déterminante ZNIEFF dont la population a chuté de 72% depuis 2001*), le **Tarier pâtre** (espèce protégée et classée déterminante ZNIEFF dont la population a baissé de 22% entre 2001 et 2019), l'Alouette des champs (oiseau nicheur classé quasi menacé en France, non protégé mais dont la population a chuté de 22,6% entre 2001 et 2019*).

Ces prairies dunaires n'ont aujourd'hui pas encore fait l'objet de plan de gestion.



Limicoles en halte migratoire. Ici des Courlis corlieux et des Tournepierres à collier. Littoral de Plouhinec.

Les secteurs de dépôts de laisse de mer sur la plage de Kersiny ont été identifiés comme des **zones uniques** à l'échelle du Cap Sizun, notamment pour l'accueil de l'avifaune limicole migratrice, qui profitent de ce milieu lors de haltes, pour le repos et l'alimentation.

Les comptages **d'Hirondelles de rivage** effectués en 2021 et 2022 ont permis de constater l'impact de l'**érosion marine** sur cette espèce protégée et classée déterminante ZNIEFF. Deux des colonies de **Kersiny** ont disparu suite à l'érosion de la micro-falaise sableuse.

Une présence quasi-systématique du **Campagnol amphibie** a pu être observée aux exutoires des zones humides (petits cours d'eau douce permanents ou temporaires) sur les hauts de plages. Cette situation originale souligne l'importance de ces sites pour la conservation de cette espèce, qui est protégée au niveau national (Art. 2 Arrêté du 23/04/2007), classée comme quasi-menacé en France et Bretagne, et vulnérable en Europe. Par ailleurs ces **exutoires** ont un rôle majeur dans la mesure où ils sont une source d'eau douce pour la toilette et l'abreuvement de nombreuses espèces d'oiseaux.

Plusieurs **stations de Rhopalocères** (ou papillons de jour) intéressantes ont été relevées, en particulier sur la lande rase côtière de Pors Korentin. Ce site accueille deux espèces classées **En danger** sur la Liste rouge régionale (responsabilité biologique régionale des Rhopalocères de Bretagne) : l'Hespérie de l'Ornière *Pyrgus malvae* classée déterminante ZNIEFF, ainsi que l'Azuré du Thym *Pseudophilotes baton* espèce protégée dans certains départements. De par la rareté et la vulnérabilité de ces espèces, les stations citées constituent un refuge essentiel pour la conservation des populations. Sur l'ensemble du littoral de Plouhinec, les petites falaises rocheuses offrent un habitat favorable au **Némusien** *Lasiommata maera*, autre espèce de papillon quasi-menacée sur la Liste rouge régionale (responsabilité biologique régionale des Rhopalocères de Bretagne) et classée déterminante ZNIEFF. En situation de population isolée dans le Cap Sizun elle a notamment été observée à Saint-Julien et de la Pointe de Karreg Leon.

Sources et lien internet :

* Fontaine B., Moussy C., Chiffard Carricaburu J., Dupuis J., Corolleur E., Schmaltz L., Lorrillière R., Loïs G., Gaudard C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN- Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France - Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.

* <https://www.vigienature.fr/fr/pipit-farlouse-3539> **Vigie Nature**, info populations **Pipit farlouse** *Anthus pratensis*.

III - Tréouzien

a) Introduction et objectifs

Dans le cadre de la Convention CIAS-Ville de Plouhinec, le CIAS est identifié comme acteur de la gestion de la zone aval du site de Tréouzien. La zone est constituée d'une ancienne peupleraie et d'une mosaïque de milieux humides. Après le passage d'une ou plusieurs tempêtes, de nombreux peupliers sont tombés formant un **enchevêtrement de chablis**. Le déracinement de ces arbres a formé des **trous inondés** de façon plus ou moins permanente.

Notre intervention comporte différents objectifs :

- L'inventaire et le suivi de la biodiversité
- La mise en œuvre de l'optimisation et de la valorisation des habitats
- La présentation de la biodiversité par l'accueil raisonné et la sensibilisation du public

Compte-tenu de l'impénétrabilité d'une grande partie de la zone en question, le Plan de gestion réalisé par l'O.N.F. ne contient que peu d'éléments concernant la faune, la flore et les milieux. C'est donc à des fins d'inventaire que des travaux d'ouverture ont débuté en Août 2021, pour permettre l'accès au cœur du site de Tréouzien, et en particulier aux berges du cours d'eau.

b) Travaux et diagnostic

Durant le mois d'août 2021, une équipe du CIAS a pratiqué une ouverture dans la vallée de Tréouzien, afin d'accéder au cours d'eau et aux différents milieux. Ce travail, rendu particulièrement délicat par les troncs d'arbres tombés au sol, a été effectué essentiellement à l'aide d'outils électriques et le plus discrètement possible, afin de ne pas déranger les espèces présentes, et de ne pas éveiller l'attention des promeneurs, ce qui pourrait entraîner une fréquentation non raisonnée du site.



En février 2022, des travaux de dégagement du cours d'eau à proximité du moulin ont été menés afin d'ouvrir un point de vue : sur la zone humide composée d'une magnocariçaie (végétation composée de grands carex, comme la Laïche). Cette formation végétale forme des touradons servant de refuge et d'habitat à l'ensemble du cortège faunistique de ce milieu, tel le Campagnol amphibie, le Crossope aquatique mais aussi la Salamandre tachetée et divers Odonates.

Durant l'été 2022, pour optimiser l'accueil de la biodiversité, nous avons accentué et désensasé les trous laissés par le déracinement des peupliers pour créer des mares (tel que le préconise le plan de gestion). Ces travaux permettent une plus grande permanence de l'eau afin de favoriser l'accueil de la faune aquatique (amphibiens, odonates...), mais aussi de permettre aux autres espèces (mammifères, avifaune) de venir y boire. A l'heure actuelle, une espèce de Callitriche (hydrophyte) et des Lentilles d'eau se développent dans ces mares.



Avant



Pendant



Après

La découverte des larves de Salamandre lors des premiers sondages des mares durant **l'Hiver 2023** est un résultat encourageant pour la poursuite des travaux d'accueil de la biodiversité.

L'ensemble des travaux d'ouverture permet de redynamiser certaines formations végétales caractéristique des milieux humides dans l'objectif de favoriser une mosaïque de milieux. Un certain nombre de fourrés de vieux roncier sont maintenus.

En Janvier 2023, ces travaux ont été poursuivis avec un accent mis sur la création de fenêtres paysagères.

Prospections

Les prospections nous servent à poursuivre un inventaire continu : il s'agit d'observations directes d'individus vivants ou morts (comme dans le cas du Crossope aquatique) à vue, ou de relevés d'indices de présence (essentiellement crotties).

Suite à ces observations, un tableau a été réalisé pour présenter ces espèces :

Nom vernaculaire	Nom Latin	Statut de protection	Statut de Population
Râle d'eau (Oiseau)	<i>Rallus aquaticus</i>	Espèce chassable en France	Quasi menacé en France
Martin pêcheur d'Europe (Oiseau)	<i>Alcedo atthis</i>	Espèce protégée	Vulnérable en France et en Europe
Campagnol amphibie (Micromammifère)	<i>Arvicola sapidus</i>	Espèce protégée	Quasi menacé en France et vulnérable en Europe
Crossope aquatique (Musaraigne aquatique)	<i>Neomys fodiens</i>	Espèce protégée	Préoccupation mineure
Grand Rhinolophe (Chauve-souris)	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Espèce protégée	En danger en Bretagne et quasi menacé en Europe.
Salamandre tachetée (Amphibien)	<i>Salamandra salamandra</i>	Espèce protégée	Préoccupation mineure
Triton palmé (Amphibien)	<i>Lessotriton helveticus</i>	Espèce protégée	Préoccupation mineure
Crapaud épineux (Amphibien)	<i>Bufo spinosus</i>	Espèce protégée	Non évalué
Couleuvre helvétique (Reptile)	<i>Natrix helvetica</i>	Espèce protégée	Préoccupation mineure
Lézard à deux raies (Reptile)	<i>Lacerta bilineata</i>	Espèce protégée	Préoccupation mineure

Ci-dessous des clichés d'espèces protégées pris sur le site : un Lézard à deux raies, une Couleuvre Helvétique avec sa proie (une Salamandre tachetée), et une larve de Triton palmé.

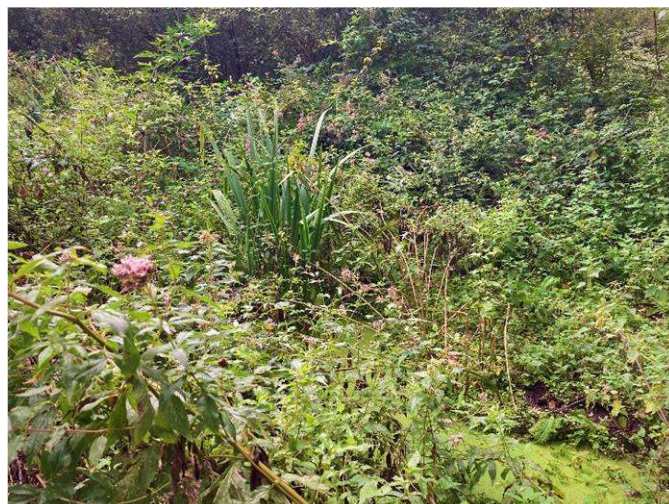


Identification des milieux

Les formations végétales que nous avons identifiées sont bien caractéristiques d'un sol humide voire très humide :

- **la magnocariçaie** : une formation végétale de vallée composée de grands carex, comme la Laîche paniculée
- **la mégaphorbiaie** : une formation végétale de prairie composée de grandes fleurs, comme l'Eupatoire chanvrine, l'Ortie dioïque et l'Iris des marais, se développant sur les sols riches et humides.
- **la roselière** : une formation végétale de zone humide composée principalement de Roseaux communs ou Phragmites.
- **la saulaie** : une formation végétale de zone humide composée de Saules.

Les zones les plus ouvertes accueillent également un cortège de plantes hydrophiles : Dorine à feuille opposée, Lychnis, Joncs ...



Le paysage depuis les années 50

Une frise retraçant l'évolution du paysage du vallon à partir de photos aériennes a été réalisée. Sur la première photographie aérienne datant de **1952** (photo ci-dessous), on remarque une forte occupation agricole du fond de vallée. Peu d'arbres dans le paysage, et une lande omniprésente sur les coteaux.

La peupleraie a été plantée vers la fin des années 60. Les zones de lande régressent progressivement au profit des cultures jusqu'au début des années 80. La tempête de 1987 a fortement impacté la peupleraie, tandis que des pins ont été plantés sur le coteau Ouest en aval.

La végétation du fond de la vallée s'est ensuite densifiée jusqu'à aujourd'hui où la peupleraie a pris un aspect de boisement naturel.

Un autre témoignage de l'occupation ancienne du vallon se révèle par exemple aujourd'hui lors de travaux d'ouverture sous la forme de canalisations de l'eau (fossé de drainage, maraîchage ?).



Animation

Le Vendredi 23 Septembre 2022, à l'occasion d'une journée de la biodiversité, nous avons accueilli et pris en charge 24 élèves de CM1-CM2 de l'école des Ajoncs de Plouhinec. Différents ateliers et une déambulation pour présenter le vallon, sa faune, sa flore, et l'histoire de son paysage, ont été proposés dans l'optique de sensibiliser le public aux enjeux autour de la Biodiversité.

Durant cette animation, plusieurs ateliers sous forme de petits jeux ont été mis en place : relier les habitats et leurs proies aux espèces correspondantes, associer les plantes hôtes à différentes espèces de papillons présentes à Plouhinec ; mais aussi une activité pêche, dans la mare du moulin et dans le cours d'eau, pour identifier les invertébrés aquatiques y vivant (des larves de divers insectes, des coléoptères aquatiques etc.).

Durant cette journée, des documents et des panneaux étaient consultables sur place : la frise montrant l'évolution de la vallée depuis les années 50 (expliqué plus en détail au-dessus), un tableau et des monographies des espèces animales remarquables, un lexique en Breton, une liste des champignons - avec leurs photos, la définition d'un bassin versant, une présentation de notre équipe et de l'activité du CIAS.



c) Conclusion

La végétation du vallon, en aval du moulin de Tréouzien, a évolué naturellement depuis plusieurs dizaines d'années, conférant à ce site une forte naturalité. Les travaux d'ouverture ont permis l'accès au cours d'eau et au cœur de la zone humide. Différentes formations végétales ont ainsi pu être identifiées (magnocariçaies, mégaphorbiaies...).

La prospection du cortège faunistique sur l'ensemble du site a déjà mis en évidence la présence de nombreuses espèces protégées liées aux milieux humides ou d'eau douce. Ceci appuie l'importance du site du point de vue de la biodiversité à l'échelle locale.

Tous ces milieux, connectés à la mare et à la retenue du moulin, forment un ensemble particulièrement remarquable.

Les travaux de génie écologique entrepris visent à optimiser l'accueil de la biodiversité sur le site. L'ouverture de fenêtres paysagères doit permettre à terme de valoriser ce patrimoine pour les visiteurs. Les animations, comme celle réalisée en septembre 2022 à l'occasion de la journée de la biodiversité, pourront se poursuivre.

IV - Locquéran

a) Introduction et objectifs

L'ONF a réalisé un **plan de gestion** concernant le bois de Locquéran dans lequel plusieurs problématiques ont été mises en évidence et différents aménagements proposés. Une de ces problématiques est la **présence d'invasives** dans le boisement, notamment le Rhododendron, relevée dans la description des différentes unités cartographiées. Ce travail ne comporte pas d'état initial faune-flore. Une cartographie des essences présentes y est cependant incluse. Suite à sa rédaction, un marquage a été effectué par l'ONF à des fins d'éclaircies et de coupes sécuritaires.

Le CIAS a débuté son intervention sur ce site par l'application des décisions de la convention, concernant les invasives. Il a en parallèle démarré des prospections concernant la faune et la flore présente (chiroptères, avifaune, arbre-biodiversité, ...) complétant le plan de gestion établi par l'ONF.

b) Travaux et diagnostic



Bûcheronnage et intervention sur les plantes invasives

Du 6 Décembre 2021 jusqu'au 6 Janvier 2022, le CIAS a entamé une série de coupes et d'interventions sur les taillis de **Rhododendron** afin de favoriser l'apport de lumière nécessaire à l'apparition de semis naturel. Nous avons collaboré avec les agents communaux pour ce chantier et un arrêté municipal avait été mis en place afin de travailler en sécurité. À l'occasion de ces travaux, le CIAS a participé à la préparation de l'emplacement du belvédère (point de vue vers le port d'Audierne).

Des coupes sécuritaires le long des sentiers ainsi qu'au bord des limites ouest sont d'ores et déjà programmées en Janvier 2023 : elles seront valorisées en bois de chauffe à destination du CCAS de Plouhinec.



Marquage des arbres 'Biodiversité' du bois de Locquéran

À la demande de l'ONF et de la commune, un marquage des arbres d'intérêt biologique a été réalisé par les équipes du CIAS du Cap-Sizun. La prospection a permis de découvrir des arbres présentant différents accidents ou des maladies, susceptibles de constituer un micro-habitat et un refuge diurne, nocturne, ou hivernal. Ces habitats ont été documentés via la rédaction de fiches de caractérisation précisant l'essence de **l'arbre-gîte**, l'agencement de l'habitat et les espèces accueillies.

Ceux-ci peuvent loger de nombreuses espèces dont une variété de coléoptères, des hétérocères, des gastéropodes et des chiroptères, ou encore des oiseaux. Plusieurs arbres creux avec terreaux et eau stagnante ont été repérés à cette occasion. Ils constituent des **écosystèmes à part entière** et peuvent accueillir des invertébrés très spécifiques, dont des coléoptères, qui peuvent s'y abriter parfois plusieurs années au stade larvaire.

L'**Escargot de Quimper**, espèce locale protégée et classée déterminante ZNIEFF, a été noté dans le bois de Locquéran. Car elle est une espèce essentiellement forestière, ce bois représente pour elle un habitat idéal, renforcé par la présence de murets de pierres sèches à proximité du cours d'eau.

Inventaire des chiroptères

Comme préconisé par l'ONF, une première phase d'inventaire des espèces de chiroptères présentes dans le bois a été réalisée entre les mois d'août et septembre 2021, à l'aide de détecteurs à ultrasons. Les prospections réalisées dans le bois de Locquéran les 10 et 26 août 2021 ont permis d'identifier cinq espèces de chauves-souris sur le site : la **Pipistrelle Commune**, la **Pipistrelle de Kühl**, la **Sérotine commune**, le **Grand Rhinolophe** et la **Barbastelle d'Europe**. Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France, et certaines espèces sont particulièrement remarquables. La présence de la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) est, en effet, une donnée majeure dans la mesure où il s'agit d'une espèce classée espèce déterminante ZNIEFF, **quasi menacée** en Bretagne et vulnérable au niveau européen. Les boisements comme celui de Locquéran contribuent au maintien des continuités écologiques indispensables aux populations de cette espèce dans le Cap Sizun.



Barbastelle d'Europe © L.Arthur

Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) classé espèce déterminante ZNIEFF, figure, lui, sur les listes rouges de protection des espèces en Bretagne, en France et en Europe. Il s'agit d'une espèce considérée **en danger d'extinction** au niveau régional et dont la population très insularisée autour de la Pointe du Raz, présente un enjeu fort de préservation de son habitat. Il est de même primordial d'œuvrer au rétablissement des continuités écologiques entre les différentes populations du Cap et celles du reste de la Bretagne.

Nom vernaculaire	Nom Latin	Statut de protection	Statut de Population
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Espèce protégée	Quasi menacée en Bretagne et vulnérable en Europe
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Espèce protégée	En danger en Bretagne et quasi-menacée en Europe

Prospections Avifaune

Un travail de prospection de l'Avifaune a débuté cet hiver 2022-2023 à l'intérieur du bois de Locquéran. Il sera mis en perspective avec une seconde phase d'observations des oiseaux nicheurs au printemps 2023.

c) Conclusion

Les travaux réalisés sur les invasives mettent en avant leur forte présence dans ce bois dégradé. Néanmoins, les prospections concernant la faune et la flore témoignent du refuge que constitue ce bois pour la biodiversité, au sein de l'espace péri-urbain qui l'entoure. Si la cartographie des essences d'arbres produite par l'ONF n'a pas abouti à la mise en avant d'un potentiel particulier, la présence de la Barbastelle d'Europe et du Grand Rhinolophe, mais aussi de l'Escargot de Quimper sont, elles, des données essentielles. L'ensemble des travaux ici présentés encouragent ainsi la poursuite des interventions et prospections prévues concernant ce bois afin d'améliorer la documentation de ses habitats et des espèces abritées. La poursuite de la valorisation de ce site pourrait également être prolongée par la mise en place de panneaux d'informations ou d'animations concernant sa biodiversité.

Source et lien internet :

Groupe Mammalogique Breton, Trame Mammifères de Bretagne : un outil pour localiser, préserver et restaurer les continuités écologiques des mammifères en Bretagne et Loire-Atlantique, <https://geobretagne.fr/geonetwork/srv/api/records/26082c6e-7ba4-4763-9bf7-d429ca03213b>

Fiche-espèce de l'escargot de Quimper : [Bensettiti, F. & Gaudillat, V. 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 353 pp.](#)

Conclusion et perspectives

Ces premières missions réalisées dans le cadre de la convention fournissent un **outil de base sur la connaissance de la biodiversité communale**.

Perspectives :

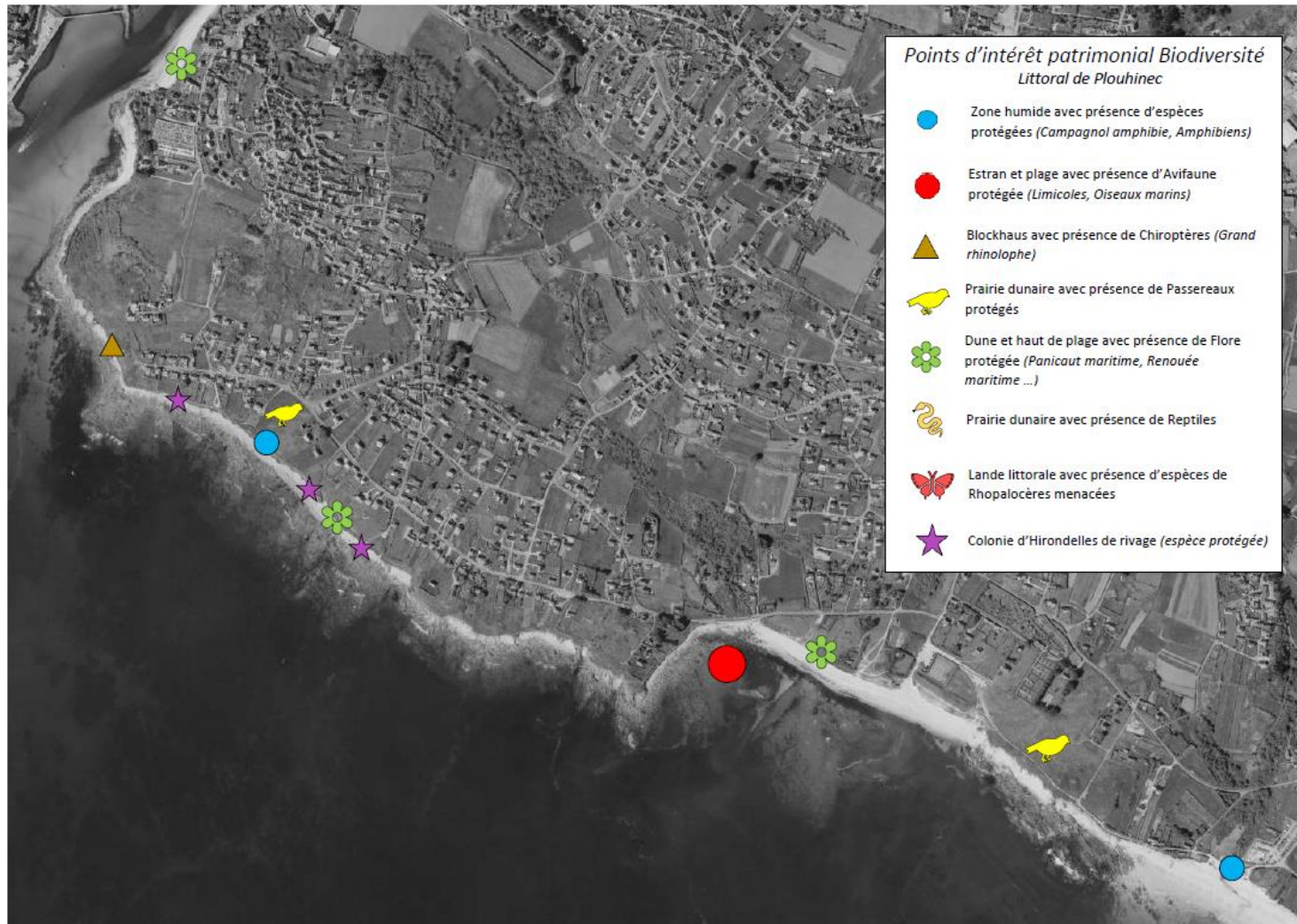
- Maintenir et étendre le suivi des espèces présentes sur la commune, en particulier celui des populations d'espèces protégées mais aussi des espèces invasives : leur étude peut permettre d'affiner les actions de conservation des équilibres écologiques
- Poursuivre et étendre l'entretien des sites confiés : lavoirs, bois de Locquéran, etc. afin de valoriser et dynamiser leur intérêt faunistique, floristique et patrimonial.
- Sensibiliser et intervenir auprès du grand public dans une dynamique de partage des connaissances et d'information sur la biodiversité



Ouverture d'une fenêtre paysagère sur le petit fleuve côtier de Tréouzien en Janvier 2023

ANNEXES

Cartes des points d'intérêts 'Biodiversité' du trait de côte



Secteur Ouest : de Saint-Julien à Kersiny



Secteur Est : de Mesperleuc à Gwendrez